

# ENTENTE AGGLOMERATION CERGY-PONTOISE ATHLETISME (EACPA)

## PROCES-VERBAL

### DE L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DU 19 NOVEMBRE 2022

### COMPLEXE SPORTIF DES MARADAS A PONTOISE

#### ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'Assemblée Générale par le Président
2. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 21 Novembre 2021
3. Rapport moral du Président
4. Avancement du Projet du Club 2020-2024
5. Rapport financier, approbation des comptes de l'exercice 2021-2022 clos le 31 Août 2022  
Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 Août 2022  
Budget prévisionnel 2022-2023  
Reconduction du commissaire aux comptes suppléant
6. Rapport technique et compte-rendu de la saison sportive 2021-2022  
Récompense pour les athlètes qui se sont distingués pendant la saison
7. Les membres du Bureau : démissions et élection d'un nouveau membre
8. Questions diverses

#### 1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE A 10H00 PAR LE PRESIDENT

Conformément à l'article 11 des statuts de notre association, pour délibérer valablement, l'assemblée générale doit comprendre au moins un quart de ses membres. Si le quorum n'est pas atteint, une nouvelle assemblée peut être organisée et peut délibérer quel que soit le nombre de membres présents.

Une feuille de présence a été élargée par les membres présents et les pouvoirs ont été pris en compte.

*Le quorum étant atteint, l'Assemblée peut valablement délibérer*

#### 2. PREMIERE RESOLUTION : APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 27 NOVEMBRE 2021

*Cette résolution, mise aux voix, est approuvée à l'unanimité des membres présents ou représentés.*

#### 3. RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

Cette année encore, l'implication de tous a été au rendez-vous. Grâce à cette implication, le club est en Elite 1 et nous sommes devenus le 4<sup>ème</sup> club français.

Merci à nos salariés qui sont en charge de la marche quotidienne du club, à nos entraîneurs, à nos bénévoles et à nos athlètes.

**Merci aux techniciens et élus de l'agglomération et du département qui nous soutiennent.**

**Cette année, nous avons mis en place une organisation structurée du club avec les liens entre les différents acteurs qui contribue à la réussite et aux bons résultats sportifs obtenus cette saison.**

#### **4. AVANCEMENT DU PROJET DU CLUB 2020-2024**

**Le directeur du Club présente l'état d'avancement du projet du club 2020-2024**

**Notre projet**

- **Décliner notre offre à destination des publics prioritaires (athlé santé, loisirs, collaboration et partenariat avec des établissements scolaires du département, développer le sport adapté pour attirer de plus en plus de licenciés**
- **Augmenter le nombre d'athlètes dans les compétitions nationales et internationales**
- **Privilégier la détection et la formation : vivre et s'entraîner sur l'agglomération de Cergy Pontoise**
- **Valoriser les équipements financés par l'agglomération avec l'organisation de nombreux événements**

**Nos leviers principaux : développement de la formation et de l'événementiel.**

#### **5. RAPPORT FINANCIER ET APPROBATION DES COMPTES ET AFFECTATION DU RESULTAT**

**La trésorière adjointe de l'Association présente le bilan et compte de résultats de l'année 2021-2022**

**Explication des recettes et dépenses de l'année**

**Cette année, l'exercice dégage un résultat déficitaire de 11 145 €, dû à une augmentation importante des frais de déplacement en compétition, le nombre d'athlètes sélectionnés aux différents championnats étant beaucoup plus important.**

**Cette année, nous avons intégré la valorisation du bénévolat de l'Association, qui représente l'équivalent de 10 emplois à temps plein au SMIC.**

**Les comptes de l'exercice clos le 31 Août 2022 ont fait l'objet d'une révision par le Cabinet d'Expertise Comptable ORCOM**

**Les comptes de l'exercice clos le 31 Août 2022 ont été certifiés par Monsieur Philippe Mandin, commissaire aux comptes**

Présentation du budget prévisionnel 2022-2023 avec un équilibre des recettes et dépenses de 869 032 € .

Les mesures financières prises pour ce budget sont les suivantes :  
Augmentation du prix des licences, arrêt de l'organisation du meeting Elite National, mise en place de contrôles plus stricts sur les dépenses des déplacements en compétition et meeting.

**DEUXIEME RESOLUTION : APPROBATION DES COMPTES**

*L'Assemblée Générale, approuve les comptes de l'exercice clos le 31 Août 2022 et donne quitus au Président pour sa gestion au cours dudit exercice.*

*Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.*

**TROISIEME RESOLUTION : AFFECTATION DU RESULTAT**

*Le résultat déficitaire de 11 145 € est affecté au solde du compte Report à nouveau*

*Cette résolution, mise aux voix est adoptée à l'unanimité.*

**QUATRIEME RESOLUTION : RECONDUCTION DU MANDAT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUPPLEANT**

*L'Assemblée approuve la reconduction du mandat de commissaire aux comptes suppléant, Monsieur Philippe Pace, jusqu'à la fin du mandat en cours du commissaire aux comptes titulaire, soit, l'assemblée approuvant les comptes de l'exercice clos le 31 Août 2022.*

*Cette résolution, mise aux voix est adoptée à l'unanimité.*

**6. RAPPORT TECHNIQUE ET SPORTIF DE LA SAISON 2021-2022**

- Les équipements :  
Inauguration de la nouvelle halle d'athlétisme en décembre 2021  
Equipements de musculation et cardio pour la halle  
Renouvellement des haies de compétition  
Hangar de rangement pour les haies de compétition  
Mise aux normes de la cage de disques  
A venir : changement cage et plateau de lancer de marteau
  
- Les résultats des interclubs 2022  
EQUIPE 1  
65225 points, 1<sup>ère</sup> Elite 2 (record du club)/Montée en Elite 1  
4<sup>ème</sup> meilleur total en 2022 toutes poules confondues  
EQUIPE 2  
49268 points, 2<sup>ème</sup> Elite 2  
Record de l'Equipe 2 et promotion en Nationale 2

Les principales manifestations sportives organisées par le club  
Course du Muguet, 6H de trail, meeting Elite national, et le premier marathon  
musical et solidaire de l'Agglomération de Cergy Pontoise qui a eu lieu le 8  
Octobre 2022.

Cette année, nous avons demandé aux coachs de chaque groupe  
d'entraînement de décerner le prix du coach à deux athlètes qui leur  
semblaient particulièrement méritants. Chaque athlète désigné s'est vu  
attribué un cadeau du club.

## 7. LES MEMBRES DU BUREAU 2021 – 2022

Président	Philippe Favreau
Vice-Président et Trésorier	Dominique Beurienne
Secrétaire Générale	Djénéba Camara
Trésorière Adjointe	Véronique Favreau
Marche Nordique	Henry Legrand
Marche Nordique	Roselyne Cardon
6H de trail	Marc Carret
Handisport	Jean-Paul Lizon
Communication	Karen Leclech
Communication	Maxime Garcin
Juges	Pascale Barrier
Sponsoring	Simon Boypa
Hors stade	Fred Pinault
Membre	Moustapha Maleck
Membre	Delphine Fath
Membre	Farhat Messaadi

Les membres du bureau démissionnaires sont :

Simon Boypa  
Jean-Paul Lizon  
Djénéba Camara

La nouvelle candidature  
Stéphane Matysak

### **CINQUIEME RESOLUTION : ELECTION D'UN NOUVEAU MEMBRE DU BUREAU**

*La candidature de Stéphane Matysak est approuvée. Il devient membre du  
bureau à compter de ce jour*

## 8. QUESTIONS DIVERSES

**CLOTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE A 13H00**

*Philippe FAVREAU, Président*

**EACPA**  
Complexe Sportif des Maradas  
~~José Metyl~~  
6 passage du Lycée  
95300 Pontoise  
Siret 448 538 337 00048